

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M2 120 ECTS
Mention :	DROIT DES AFFAIRES					
Parcours :	Juriste d'affaires internationales					
Nbre heures alternance :	279 h	141 h	h	h	h	420 h
Nombre heures autres :	291 h	143 h				434 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Sébastien MANCIAUX Maître de conférences ☎ 03.80.39.53.93 sebastien.manciaux@u-bourgogne.fr	Laureen HENDERSON ☎ 03.80.39.53.85 laureen.henderson@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Droit et Sciences Economique et Politique

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Le M2 Juriste d'affaires internationales offre une formation de haut niveau et reconnue en droit des affaires dans ses dimensions européenne et internationale. Il prépare aux différentes carrières juridiques liées aux affaires internationales. Il permet également, aux étudiants qui ambitionnent de s'inscrire en Doctorat de s'initier à la recherche.

Les différents aspects du droit des affaires internationales ainsi que l'environnement du commerce international sont abordés sous un angle pratique sans pour autant que soient négligés les enjeux systémiques et théoriques qu'ils soulèvent.

Les étudiants se familiarisent et approfondissent les pratiques et techniques des affaires internationales grâce à des mises en situation (négociation, rédaction de contrats, résolution de cas pratiques, participation à ces concours de plaidoiries) qui les préparent à la vie professionnelle. Ils peuvent également acquérir une méthodologie adaptée à la recherche en droit des affaires internationales par l'acquisition de la maîtrise des sources de ce droit et l'approfondissement des théories juridiques permettant de comprendre et d'organiser le droit des affaires internationales.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :
Secteurs d'activités

- services juridiques d'entreprises (multinationales, PME) en France et à l'étranger
- cabinets d'avocats d'affaires

- banques
- sociétés d'assurances (sociétés d'assurances, courtage, réassurance)
- organisations internationales
- université, organismes de recherche
- cabinets d'audit
- établissements financiers
- secteur boursier
- chambres de commerce et d'industrie

Types d'emplois accessibles :

- Juriste d'entreprise
- Directeur juridique
- Avocat d'affaires
- Consultant en cabinet d'avocats
- Juriste de banque
- Juriste d'assurances
- Juriste fiscaliste
- Consultant en entreprise
- Fonctionnaire international
- Enseignant-chercheur

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Vision d'ensemble du commerce international et maîtrise de ses opérations et techniques juridiques principales. Capacité à être rapidement opérationnel en tant que juriste d'entreprise ou avocat en droit des affaires internationales. Capacités d'analyse et de synthèse nécessaires à tout juriste. Autonomie, sens de l'initiative, adaptabilité.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Activités :

- Négocier et rédiger des contrats internes et internationaux
- Garantir et financer des transactions commerciales internes et internationales
- Elaborer des montages sociétaires, financiers et contractuels
- Préparer les dossiers contentieux (recherche des textes et de la jurisprudence française, étrangère, arbitrale ; préparation de notes, de mémoires, etc.)
- Conseiller les clients
- Gérer un contentieux
- Réaliser des synthèses sur les normes applicables à l'entreprise et les mettre en œuvre
- Analyser les risques
- Manier l'articulation des règles de droit interne, européen et international applicables à l'entreprise
- Rédaction de documents synthétiques exposant une problématique et les réponses à y apporter
- Acquérir des capacités rédactionnelles

Compétences transversales :

- Exprimer par écrit ou oralement une problématique en français ou anglais (voire dans une autre langue)
- Développer des analyses approfondies sur une question relative au droit des affaires, sous un angle de droit européen ou de droit international
- S'adapter à la dimension pluridisciplinaire de l'activité
- Maîtriser la recherche juridique sur support papier et sur support informatique
- Travailler de manière autonome
- Travailler en équipe (avec des juristes comme avec des non-juristes)
- Animer des réunions de groupe

Poursuite d'études :

Certains étudiants décident de s'orienter vers la carrière universitaire et préparent une thèse. D'autres étudiants passent l'examen d'avocats (CRFPA). D'autres étudiants encore font le choix de compléter leur formation par une année à l'étranger en particulier en Grande Bretagne (LLM, Anglia Ruskin University, Cambridge). D'autres, enfin,

complètent leur formation par un diplôme de Master 2 plus spécialisé (par exemple en droit de la propriété intellectuelle) ou par un MBA proposé par une école de commerce.

Modalités d'accès à l'année de formation :

Capacité d'accueil : 30 étudiants environ

■ sur sélection :

1ère année de Master ou Maîtrise en droit ; étudiants de grandes écoles avec cursus juridique ; MST trilingue ; étudiants étrangers titulaires de diplômes équivalents ; personnes bénéficiant de la formation continue ou professionnelle.

III

Critères d'admission :

- validation du M1 ;
- qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention ;
- adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis, il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ;
- adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat (carrière au sein d'une entreprise ou d'une organisation internationale ; préparation du CRFPA ; thèse de doctorat ...) ;
- la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ; toute expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est également un plus ;
- l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire.

Procédure de sélection :

- période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ;
- présélection par une commission pédagogique (composée du directeur du Master en fonction et d'autres intervenants du Master si besoin est) ;
- audition des candidats présélectionnés par le directeur du Master, et si besoin par d'autres collègues pour constituer un ou plusieurs jurys : appréciation du savoir-être, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée, de son projet professionnel.

Pour les étudiants qui souhaitent suivre le Master en alternance (le préciser dans la candidature) ;

- l'admission en Master 2 est indépendante de la sélection du candidat ou de la candidate en alternance :

- les entreprises et cabinets proposant un contrat d'alternance procéderont à leur propre recrutement, que ce soit lors de l'audition des candidats telle que prévue précédemment ou à un autre moment et lieu qu'il leur appartiendra de fixer.

- l'obtention préalable d'un contrat d'alternance par un étudiant souhaitant candidater au Master ne préjuge pas de sa sélection dans celui-ci.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assorti

SEMESTRE 3

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Maîtrise des aspects fondamentaux	Droit international et européen des sociétés	20			20		NE			
	Droit de la propriété industrielle I	10			10		NE			
	Droit comparé des contrats	20			20		CT avec programme de révision portant sur ces 3 matières	2		
	Droit international privé des contrats	20			20					
	Ethique des affaires	10			10					
TOTAL UE		80			80	8	CT	2		2

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement des relations d'affaires internationales	Arbitrage international	20			20		CC		1	
	Contentieux du contrat international	10			10		CT (cas pratique de 5h) programme de révision portant sur ces 2 matières + la précédente	3		
	Droit des investissements	20			20					
	Droit international économique	12			12		CC		1	
	VIS Moot – Contrats internationaux	10			10		NE			
	Droit de la propriété industrielle II	10			10		CC		1	
TOTAL UE		82			82	8		3	3	6

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Techniques contractuelles	Pratique des contrats internationaux	24			24		CC		2	

du commerce international	Négociation de contrats		16		16		NE			
	Accords de garantie		13		13		NE			
	Accords de recherche développement		8		8		NE			
	Contrat de travail à l'international		6		6		NE			
	Accords de distribution		7		7		NE			
TOTAL UE		24	50		74	4			2	2

UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement d'une opération du commerce international	Droit fiscal interne	15			15		CC		1	1
	Droit fiscal international	15			15		CC		1	1
	Droit anglo-saxon	15			15		CC		1	1
	Transports internationaux	8			8		NE			
	Financement du commerce international		12		12		NE			
	Assurances internationales		12		12		NE			
	Droit douanier		6		6		NE			
	Lutte contre le blanchiment de capitaux		6		5		NE			
	Compliance		6		5		NE			
	Pratique des trusts		4		4		NE			
	Groupements et consortiums		6		6		NE			
	Aspects pratiques de droit des sociétés		6		6		NE			
TOTAL UE		53	58		111	6			3	3

UE 5 (alternants)	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Anglais	40		40		CC		3	
	Réunion de rentrée		5			NE			
	Colloque		7			NE			
	JDM		7			NE			
	Examen de synthèse + test		7			NE			

	anglais								
	Journée de regroupement		7			NE			
TOTAL UE		40	33	73	4			3	3

UE 5 (non-alternants)	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Anglais	40		40		CC		2	
	Préparation à la recherche de stages ou d'emplois	12		12		NE			
	Clinique du droit		8	8		CC de 2 activités sur les 4 (participation obligatoire à la clinique du droit, en option pour les moots, valorisation éventuelle en points de jury sur l'UE)		1	
	Participation à des Moots		12	12					
	Initiation à la publication scientifique (obligatoire pour les étudiants choisissant le mémoire au semestre 4)		10	10					
	Rédaction d'un rapport de recherche (obligatoire pour les étudiants choisissant le mémoire au semestre 4)								
Préparation colloque		5	5		NE				
TOTAL UE		52	35	87	4			3	3
TOTAL S 3 (alternants)		279	141	420					16
Total S3 (non alternants)		291	143	434					16

NB 1 : au cours du semestre 3, les étudiants suivront tous les enseignements des UE1 à 4 ainsi que les enseignements de l'UE 5 correspondant à leur parcours, alternance ou non-alternance.

NB 2 : la participation aux entrepreneuriales fait l'objet d'une évaluation dans l'UE transversale.

SEMESTRE 4

UE unique	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Alternance	Rédaction et soutenance du rapport d'activité en entreprise ou cabinet ou d'un mémoire					CT	4+4		
<u>Ou</u> Stage	Rédaction et soutenance du rapport de stage en entreprise ou cabinet (stage minimum 2 mois et maximum 6 mois)					CT	4+4		
<u>Ou</u> Mémoire	Rédaction et soutenance d'un mémoire de					CT	4+4		

	recherche							
TOTAL UE				30		4+4		8 (4+4)
TOTAL S4				30				8

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

- épreuve écrite de 5h (contrôle terminal, CT) prenant la forme d'un cas pratique portant à titre principal sur les 3 premières matières de l'UE 2, les étudiants n'étant pas censés ignorer les matières suivies dans l'UE1 ;
- examens sous forme de contrôle continu (CC) pour certains autres enseignements (les séminaires assurés par les professionnels ne font pas l'objet d'une note, NE) : évaluation de travaux écrits et oraux présentés individuellement ou en groupe au choix de l'enseignant ;
- **alternance** : rédaction et soutenance du rapport d'alternance ou d'un mémoire de recherche ;
- **stage** : de deux à six mois ; rédaction et soutenance du rapport de stage ;
- **mémoire** : rédaction d'un rapport de recherche (15 à 30 pages) sur le même sujet que le sujet de mémoire et portant sur un thème en lien avec le programme du laboratoire de recherche associé au Master (le CREDIMI).
Le rapport de recherche constitue, au choix de l'enseignant, soit une synthèse de la problématique du sujet de mémoire, soit une partie rédigée de celui-ci, soit un plan détaillé accompagné d'une bibliographie.
Le mémoire, travail final (60 à 80 pages), doit impérativement être soutenu devant un jury composé du directeur et d'un autre enseignant-chercheur, au plus tard le dernier jour du mois de septembre de l'année suivante.
- l'initiation à la publication scientifique consiste en la rédaction d'un commentaire d'une décision de justice récente (maximum deux ans) sous la supervision d'un enseignant, destiné à être publié dans la revue électronique (DICID) du laboratoire le CREDIMI (maximum 10 pages).
- aucune session 2 (session de rattrapage) n'est prévue.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque

l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.